

Québec, le 10 février 2010. L'organisme *Les Amis de la vallée du Saint-Laurent* (AVSL) se joint aux très nombreuses voix qui, dans les milieux environnemental, municipal et citoyen, s'opposent au transport de déchets nucléaires sur le Saint-Laurent. Le transport actuellement autorisé de 16 générateurs de vapeur radioactifs usagés, de l'Ontario vers la Suède, par le Saint-Laurent entraînerait, en cas d'accident, un risque important de contamination radioactive de l'environnement naturel et humain. Mais surtout, il constituerait un précédent qui ne tarderait pas à être invoqué pour le transport vers la Suède ou ailleurs hors Amérique du Nord des déchets nucléaires du même type ou autre générés par les nombreuses centrales nucléaires en fonction dans la région des Grands Lacs, côté canadien et éventuellement américain.

Le Saint-Laurent est particulièrement à risque en raison de ses caractéristiques naturelles et humaines : son étroitesse relative, son peu de profondeur, la concentration de ressources biologiques, faune et flore, qui y logent, la densité du peuplement humain de ses rives, dont plusieurs villes de grande envergure, l'usage important qui est fait de son eau pour la consommation, les industries qui y sont établies, les loisirs qui s'y pratiquent. Et que dire des risques présentés par la Voie maritime entre Montréal et le lac Ontario, voie étroite, semée d'écluses, où toute manœuvre est délicate. Nous avons grande confiance dans la compétence des opérateurs de navires transitant sur le Saint-Laurent mais, compte tenu de la dangerosité des déchets nucléaires, on ne peut pas prendre le moindre risque.

Avec des transports de déchets nucléaires à répétition, le risque d'accidents se trouverait multiplié de façon encore plus inacceptable en même temps qu'il serait comme accepté institutionnellement. N'oublions d'ailleurs pas que ce qui est envisagé actuellement n'est pas un seul transit des déchets ontariens, mais déjà deux; une fois les éléments radioactifs séparés, en Suède, du reste du matériel où ils logent actuellement, ces éléments reprendraient en effet la route de l'Ontario, et donc du Saint-Laurent, en vue de leur enfouissement.

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent demandent avec force que l'autorisation accordée pour un premier transport de déchets nucléaires sur le Saint-Laurent soit retirée et invitent le gouvernement fédéral ainsi que les autres acteurs impliqués dans ce dossier à considérer la mise en place d'alternatives offrant moins de risques.

- 30 -

L'organisme *Les Amis de la vallée du Saint-Laurent* (AVSL) est un organisme à but non lucratif qui œuvre à la protection et à la promotion des richesses environnementales du fleuve Saint-Laurent et à l'harmonisation de ses usages. Il existe depuis 1986 et compte plus de cent membres, individuels et corporatifs, répartis dans tout le Québec.

Pour information :

André Stainier, président
Tél. : 418-657-6818
@ : stainier@avsl.qc.ca